

COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYCLISTE AVEYRON

Compte rendu réunion du 25 mai 2007

Présents : liste jointe

Ouverture de séance 20h30

Le Président Christophe Delagne souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée.

LES STATUTS :

La Ligue Moto Midi Pyrénées nous a contacté pour nous informer que les statuts du CDM n'étaient plus d'actualité. Nous avons rencontré les dirigeants de la LMMP afin de faire un point sur cette situation et d'identifier les évolutions à apporter. Nous avons donc modifié nos statuts sur les points suivants :

Art 8-1 : le CDM est administré par un Comité Directeur de 9 membres (les Présidents des clubs affiliés FFM et à jour de leur cotisation).

Art 8-3 : les membres du Comité Directeur ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leurs sont confiées. Hélène ne pouvant pas être au Comité Directeur, Charly Boissonnade du MC Lézou a été sollicité et a accepté d'être le secrétaire du CDM.

Légalement, les élections au sein des clubs ont lieu les années des jeux olympiques d'été, nous devons donc procéder à une élection début 2008.

Il est à noter que la LMMP nous apporte une aide précieuse dans ce « recadrage » ce qui nous permet de gagner en légitimité et crédibilité auprès des institutions.

Présentation des Comptes 2006 :

Les comptes qui vous ont été présentés lors de l'assemblée générale sont validés et ont été communiqué à la DDJS.

Nous n'avons pas besoin de passer par un cabinet d'expert comptable pour être crédible.

Présentation journée Trial Nature Conseil général :

Le CDM a actuellement un projet en collaboration avec le Conseil Général. Le 9 juin prochain, ont lieu les journées sportives du Conseil général et le CDM avec l'aide de la section trial éducative du MC Lézou met en place une initiation Trial. Cette journée de découverte est surtout axée sur l'intégration de la moto (en l'occurrence le trial) dans la nature, en respectant l'environnement, ainsi que sur l'éducatif, en montrant la nécessité d'un accompagnement par un animateur breveté des premiers pas des enfants. Une quarantaine de personnes pourront ainsi s'initier au trial, sur le site de Goutrens, sous la houlette et l'œil vigilant d'Alain Bru.

Depuis quelques années, Alain Bru, éducateur diplômé, reçoit, tous les samedi matin durant 2 heures, 6 enfants de 9 à 14 ans, accompagnés d'un parent, afin de les faire progresser dans cette discipline. Il est très difficile, pour le club, de faire évoluer cette structure par manque de moniteur diplômé. La demande est grande, mais ne peut être satisfaite.

Il est à noter que la législation en matière d'accompagnement et d'hébergement des mineurs est devenue plus restrictive depuis le 1^{er} janvier. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Journée des chemins Moto Nature d'Olt et Mot'Aubrac :

Il s'agit d'ouvrir un chemin reliant 2 cantons qui est complètement bouché. Les travaux demandent de la main d'œuvre et un budget conséquent car il faut du gros matériel. Le projet avait été évoqué il y a une dizaine d'années, mais n'avait pu aboutir faute de financement.

Le CDM est sollicité par les 2 clubs initiateurs afin que cela devienne un projet départemental qui pourrait voir le jour cet automne. Tous les clubs présents à la réunion ont accueilli ce projet favorablement.

Le but est de crédibiliser notre discipline vis-à-vis de tous les utilisateurs des chemins, des institutions et des riverains. Cette opération doit être très largement médiatisée.

Avancement Aveyronnaise Classic :

Le tracé est pratiquement bouclé et les reconnaissances vont avoir lieu très prochainement. Il manque encore une quinzaine d'autorisations de passage sur 75 demandées. Les dossiers seront en préfecture mardi 29 mai. La liste des pilotes est close et nous avons une trentaine de demandeurs en liste d'attente.

Avancement CDESI :

Le CDM assure la présidence de la commission terrestre en binôme avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Un pré-plan doit être établi fin 2007.

Le CDM a demandé à Irma et Thierry Vayssade d'être nos représentants locaux auprès du Parc Naturel Régional des Grands Causses afin de garantir un contact et un suivi local et permanent.

Christophe a rencontré Mr Luche, président du comité départemental du tourisme.

Il a proposé :

- de faire éditer une plaquette commune : moto route – tourisme.

- d'ouvrir un portail spécifique à la moto sur le site du CDT,

- de relayer les demandes faites sur la pratique de la moto en Aveyron par les offices de tourisme et syndicats d'initiative vers les clubs locaux.

Projet 2^{ème} emploi :

Au niveau de l'Aveyronnaise Classic, un besoin important se fait sentir sur le terrain. En effet durant 4 à 5 mois, la recherche et la mise en place du tracé demande une grande disponibilité. Un bénévole ne peut plus gérer cette charge de travail.

Plusieurs idées afin d'occuper le reste de l'année ont émergé :

- aide physique aux clubs organisateurs contre un défraiement,
- faire de l'éducatif,
- faire de la formation
- demander les autorisations avec les équipes locales,
- organiser et faire passer les CASM.

Le profil :

- avoir des connaissances juridiques pour répondre aux attentes des clubs,
- avoir les diplômes nécessaires pour encadrer et former,
- être très diplomate et à l'écoute,
- être disponible pour travailler avec des bénévoles (souvent le soir).

Projet achat d'une sono :

Un besoin s'est fait sentir par certain club d'avoir une sono à disposition pour un montant raisonnable. Bruno Maillé a fait établir un devis pour une sono complète et de grande qualité : entre 4500€ et 5000€. Il faut qu'elle puisse couvrir aussi bien un terrain de cross qu'une spéciale d'enduro ou une remise des prix.

L'achat a été voté.

Le matériel sera stocké par un responsable et loué aux clubs pour un montant qui n'est pas encore défini. Une caution sera demandée et rendue, ou encaissée, selon les cas. Un délai pour la rendre sera donné et devra être respecté.

Questions diverses :

Christian Alric nous informe que des tee-shirts de soutien à Benoît Thibal sont en vente. Vous pouvez les commander à Christian.

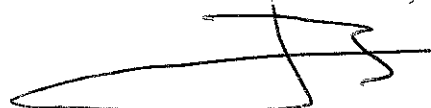
Fin de séance : 22h30

Le Président,



Christophe DELAGNE

Le Secrétaire Général,



Charly BOISSONNADE